

PHILOPOP- séance du 12 novembre 2015- Réflexions sur la tolérance

Introduction

« *Pourquoi est-ce le plus souvent la religion elle-même qui enfante les actes impies et criminels ?* », se demandait Lucrèce dans le *De Natura Rerum*. Les événements tragiques de janvier 2015 ne nous contraignent-ils pas à nous confronter à cette question ? Nous verrons que Voltaire l'aborde à sa manière, notamment dans son *Traité sur la tolérance* (1763) et son *Dictionnaire philosophique* (1764). Après avoir présenté l'affaire Calas, il écrit ainsi à la fin du 1^{er} chapitre du *Traité* : « *Il est de l'intérêt du genre humain d'examiner si la religion doit être charitable ou barbare* ».

Aux religions positives qui portent en elles les germes du fanatisme, Voltaire oppose le « *théisme* », une religion pure de toute superstition, qui parle au cœur et à la raison de tout homme, et dont la tolérance constitue la prescription essentielle (elle est « *la 1^{ère} loi de la nature* », article *Tolérance* du *Dictionnaire*).

1- L'analyse du fanatisme (il transforme la religion en « poison »)

- Il est une maladie, une « *peste des âmes* » qui risque d'abolir l'esprit en « *gangrénant le cerveau* », et menace de contamination toute la société (article *Fanatisme*)
- Il est la conséquence de la négation par les hommes de la faiblesse de l'esprit humain : ils ont ainsi besoin de se rassembler en « *sectes* » pour faire triompher comme vraie leur opinion incertaine, contre ceux qui défendent une autre opinion, tout aussi incertaine (les noms de sectes « *ne sont que des noms de guerre* »). Article *Secte*.
- Les effets tragiques du fanatisme : 1- les horreurs engendrées par le christianisme dans l'histoire (comparaison entre le christianisme et les religions antiques, voir le *Traité sur la tolérance*, chapitres 3 à 13, et article *Martyre* du *Dictionnaire*) ; 2- l'affaire Calas à l'occasion de laquelle Voltaire rédige le *Traité* (voir chapitres 1 et 2) : elle révèle que la justice pénale est infectée par le fanatisme, et que la religion sert de justification au crime.

2- La tolérance comme « remède » au fanatisme

- La tolérance comme « *apanage de l'humanité* » : elle est la 1^{ère} loi inscrite dans la nature humaine par la providence divine. Elle est une forme d'indulgence mutuelle : « *Nous sommes tous pétris de faiblesse et d'erreur, pardonnons-nous réciproquement nos sottises* » (article *Tolérance*).
- Le caractère discutable de la tolérance voltairienne : son fondement est le « *théisme* » (le théiste « *sait que Dieu agit et qu'il est juste* »). Ce savoir permet de qualifier les religions positives de « *sottises* ». Comparaison avec la conception de la tolérance de Bayle.
- Les limites de la tolérance (*Traité* chapitre 18 : « *Il faut donc que les hommes commencent par n'être pas fanatiques pour mériter la tolérance* »).

3- Comment répandre l'esprit de tolérance ?

- Le philosophe comme écrivain engagé (intervention dans l'affaire Calas notamment) : l'écriture est une arme qui peut modifier l'opinion publique. Ecrire en tenant compte du public : un mode d'écriture qui varie sans cesse les formes du discours pour éveiller son attention.
- L'action des princes éclairés : leur politique de tolérance permet de diffuser l'esprit de tolérance. Le progrès de l'histoire se fait du sommet vers la base (fin de l'article *Superstition*).
- En quoi consiste cette politique ? 1- A édicter des lois destinées à contenir les troubles causés par la superstition du peuple ; 2- A affaiblir peu à peu les religions positives, à les conduire en douceur à leur extinction par leur coexistence sereine, et à promouvoir le pur culte du théisme (voir le *Catéchisme chinois* du *Dictionnaire*) ; 3- A favoriser l'essor du commerce et de l'industrie (voir la *Lettre philosophique* VI : la Bourse de Londres comme « *rassemblement des députés de toutes les nations pour l'utilité des hommes* »)